

7 juin 2017

■ RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT - Réunion d'information

*« L'octroi de mer sur la production locale et l'abaissement du seuil
d'assujettissement. »*

Chefs d'entreprises artisanales exerçant une activité de production, de fabrication ou de transformation y compris dans l'alimentation, vous êtes concernés par l'application de l'octroi de mer interne, depuis l'abaissement du seuil de chiffre d'affaires.

Participez à notre réunion d'information sur l'octroi de mer, organisée en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Martinique et avec le concours du cabinet Action Publique Conseil, le

Mercredi 14 juin 2017 à 8h30

A la

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique


Salle Jean-Marie LABONNE

2, rue du temple- Morne Tartenson

Inscription obligatoire avant le 13 juin

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique

Service Développement et Animation Economique

 0596 71 45 38 / 0596 71 29 93

Email : secretariat.sdae@cma-martinique.com

Contact Presse

Directeur de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com

Suivez la CMAR sur www.cma-martinique.com/ Facebook